

BORDEAUX MERIADECK - LA POSTE

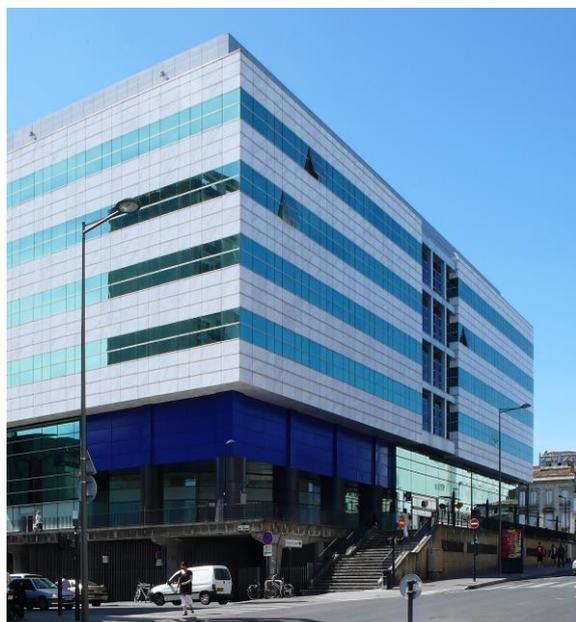
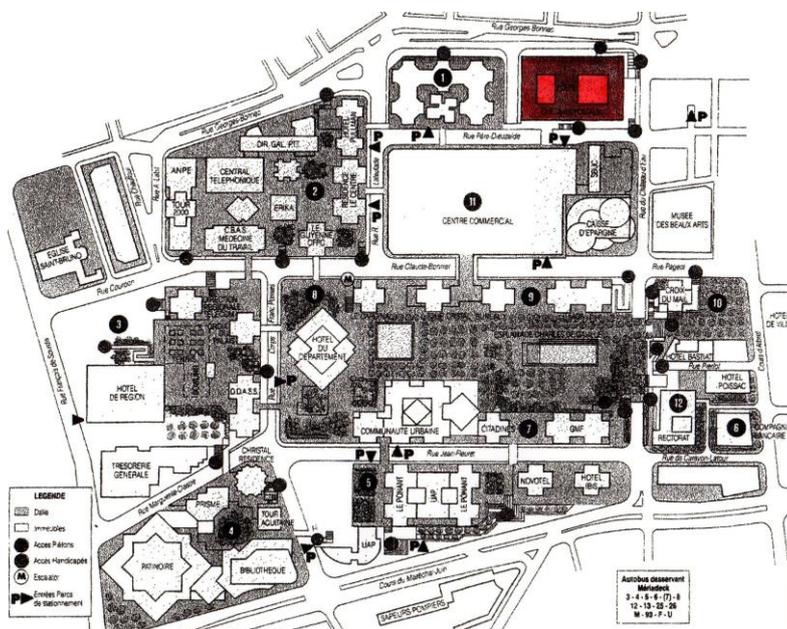


Photo Sauvegarder Mériadeck



1. IDENTITE DU BÂTIMENT OU DE L'ENSEMBLE

Nom usuel du bâtiment :

LES CHEQUES POSTAUX - LA POSTE

Variante du nom :

RECETTE PRINCIPALE DES PTT.

Numéro et nom de la rue :

36, rue du Château d'Eau - îlot 1 - KA 13.

Ville :

Bordeaux 33000

PROPRIETAIRE ACTUEL

Nom :

La Poste

Adresse :

36, rue du Château d'Eau 33000 Bordeaux

Téléphone :

3631

ETAT DE PROTECTION

Type :

situé dans le périmètre classé inscrit au Patrimoine Mondial de l'UNESCO

Date :

2007

Type :

Plan Local d'Urbanisme de Bordeaux-Métropole.

Date :

2006, modifié en 2014 - fiche B9029 – PLU

décembre 2016

ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

Nom : Ville de Bordeaux
Adresse : Hôtel de Ville, place Pey-Berland 33000 Bordeaux
Téléphone : 05 56 10 20 30

2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

Commande

1966 : demande de la recette principale-centre des chèques de Bordeaux de construire un nouveau bâtiment pour transférer les services de la rue du Palais Galien.

La construction ne nécessite pas à cette époque de permis de construire, les ministères bénéficiant de l'arrêté du 11 avril 1962 qui les en dispense.

Architectes

Ch. Cauly, architecte régional des PTT - Albert Grégoire, architecte national des PTT

Autres architectes et intervenants

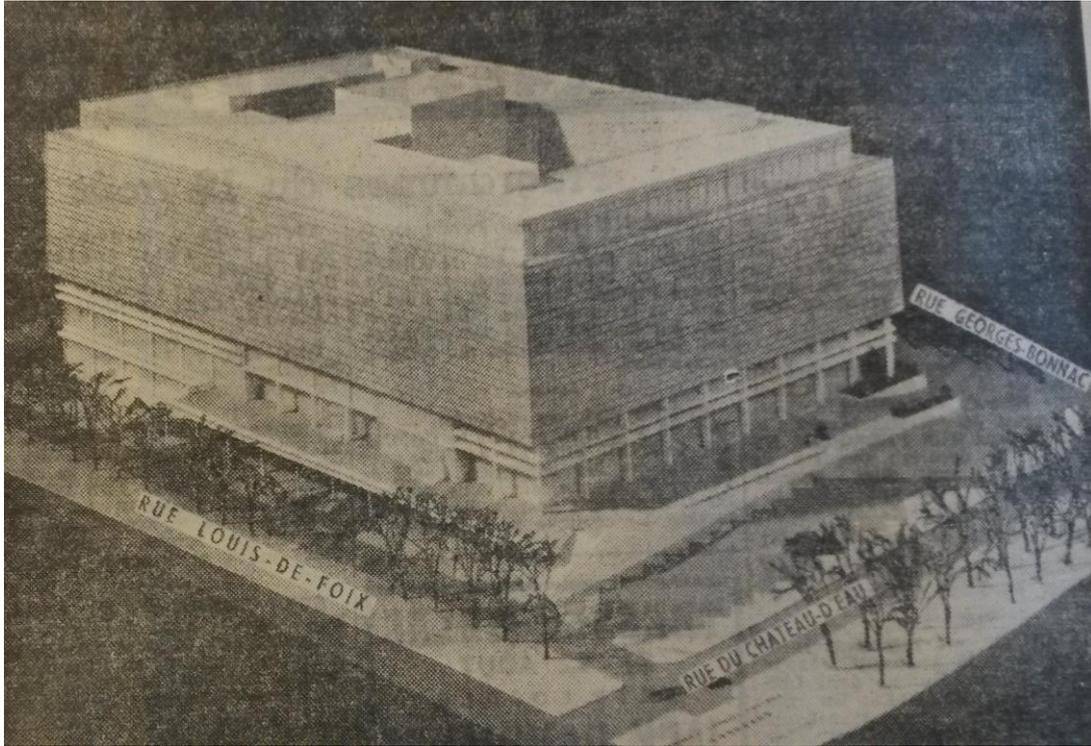
Direction Régionale des P & T

L'architecte conseil de la ville donnera un avis favorable et suggèrera, dans un courrier adressé au Directeur du centre, d'écrire au Maire (J. Chaban-Delmas) pour lui faire part de ce projet qui « s'inscrit dans le projet de rénovation du quartier ».

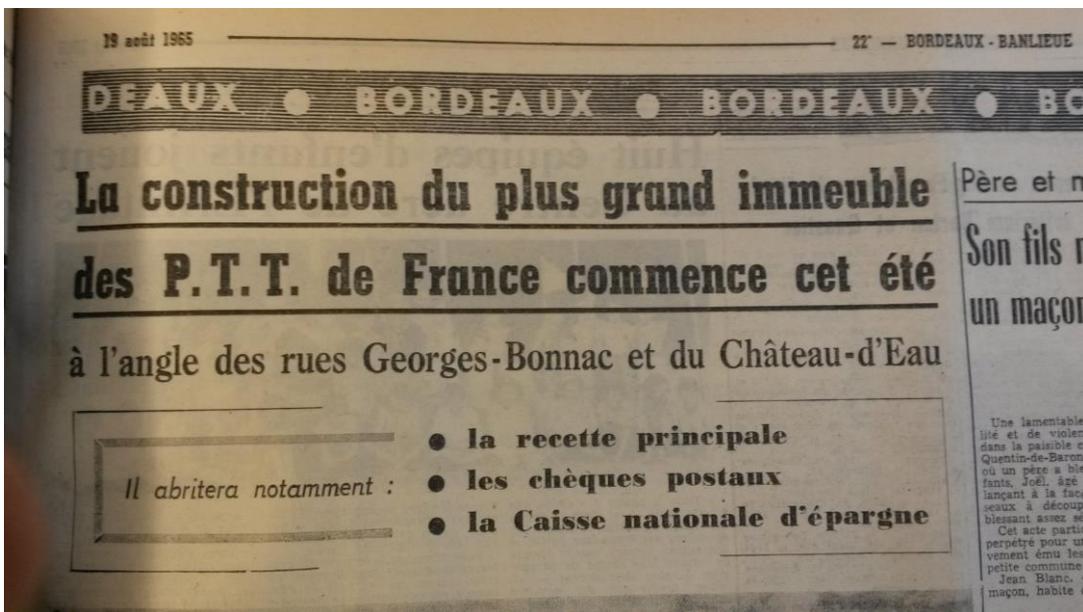
Les architectes en 1966 prennent le parti d'une construction de 45,10 m NGF sur dalle (14,50 m NGF). Le bâtiment ne présente pas de forme en croix mais il offre la particularité caractéristique des bâtiments construits suivant le plan J. Willerval, la taille de guêpe. La partie ouverte au public est surélevée par rapport à la rue ce qui a permis son insertion dans la dalle et en conséquence dans le plan d'urbanisme de J. Royer (1963). Voisin direct des Jardins de Gambetta, il fait aujourd'hui totalement partie de cet ensemble. Un escalier monumental et une rampe pour personnes handicapées sont ajoutés dans les années 1990 à l'angle de la rue Georges Bonnac et de la rue du Château d'Eau, confirmant le bâtiment dans sa volonté de faire partie des constructions sur dalle.

CHRONOLOGIE

Date de la commande	1965
Durée du chantier	1965 - 1971
Inauguration	1971



La Poste : maquette 1965



Sud-Ouest

ETAT ACTUEL DU BÂTIMENT

Usage

Bureaux de la Recette Principale et services postaux, accueil du public, banque postale.

Etat du bâtiment

Bon.

Grosse restauration en 1999, bon entretien général

Résumé des restaurations et des autres travaux conduits, avec les dates correspondantes

1969: le bâtiment est rattaché à la dalle.

1999: modernisation des façades par l'agence bordelaise Lacrouts et Massicot. La taille de guêpe est conservée.

Ajouts d'édicules sur le toit (drycoolers) et agrandissement des parkings pour un total de 205 places. Création du grand escalier desservant le parvis principal. Couverture des façades de plaques de pierre dure et de verre vertes et blanches. Modernisation du patio. Création de la rampe d'accès pour personnes handicapées

2005: fin des travaux.

2015 – 2019 : nouveaux travaux de modernisation des installations techniques de ventilation



La Poste côté Bonnac 2018



Une dernière phase de travaux de terrassement a permis d'arriver à 25.000 m³ de terre; une seconde opération pour en dégager autant commencera le mois prochain. Ainsi, l'emplacement des sous-sols sera-t-il prêt à la construction.

le d'octobre coïncidera avec l'ouverture du plus grand centre postal de France, fait entrepris par le ministre M. Marek. Inspecteur régional, il a supervisé la réalisation de la construction.

Le plan de la construction est celui du Palais des services des chèques de la Caisse d'épargne. Les dispositions sont respectées et devraient être achevées en 1969.

tres

Le planisme très XXe siècle ne construction, de long, sur 60 mètres, s'élèvera à plusieurs niveaux au-dessus du niveau du sol s'enfoncera dans le sous-sol. La principale s'étendra sur le terrain d'Eau; l'achèvement s'effectuera à côté de Georges Bonnet. Les services des chèques, l'usage des différents services parties de cet fait l'objet de modifications, un travail de longue haleine qui a duré plusieurs années. Les plans

DE NUIT
ARMACIES
(à 9 heures)
le 19 août
le 20 août

sont définitivement arrêtés. Il s'agit, à présent, d'entrer dans la phase de la réalisation. Etape par étape — niveau par niveau, selon le terme technique — visitons rapidement cet immeuble dont les façades, où les matériaux classiques sont exclus, forment un ensemble de vitres, d'aluminium et de revêtements modernes.

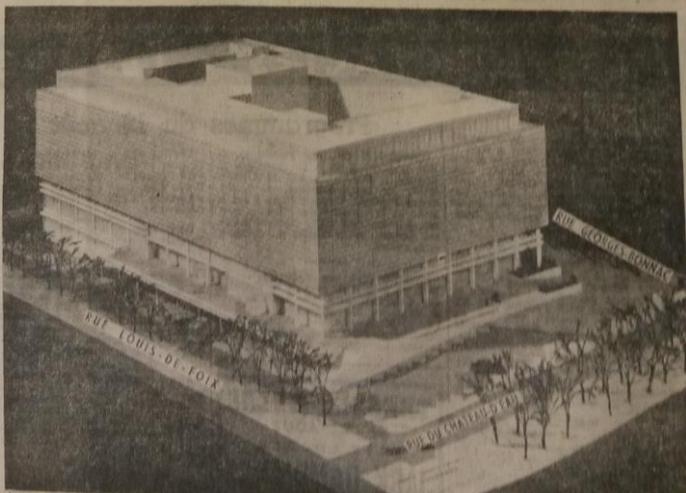
Un ensemble impressionnant

Au premier sous-sol : un parking et des locaux techniques. Au-dessus, mais toujours en sous-sol, seront installées les messageries avec une cour d'évolution des véhicules. Au rez-de-chaussée seront

aménagés les différents services intéressant directement les usagers : la recette principale avec un vaste hall à angle droit de 100 mètres sur 15 mètres, formé par les rues du Château d'Eau et Louis-de-Foix. Cabines téléphoniques et boîtes de commerce seront à la disposition du public. A l'entresol, une deuxième salle est prévue pour les cabines; les paiements à vue des chèques postaux y seront faits dans un hall de 300 mètres carrés. Il est possible qu'un escalator assure le va-et-vient pour les usagers.

L'important service des chèques postaux occupera les quatre autres étages, le cinquième étant réservé à la Caisse nationale d'épargne, au centre d'instruction, à des appartements de fonction. La totalité de la surface utilisable couvrira 58.000 mètres carrés. Par deux grandes cours la lumière pénétrera dans la zone intérieure de cet extraordinaire bloc.

A. L.



Sud-Ouest 1965 : emplacement de la Poste à côté de Château d'Eau

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

DATE DE DÉPÔT: ANS MOIS JOURS

REÇU N° 1051

DATE DE DÉLIVRANCE: ANS MOIS JOURS

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

1. **DEMANDEUR** (le demandeur est le bénéficiaire de la future autorisation)

NOM: **LA POSTE DIRECTION NATIONALE DE L'IMMOBILIER** NOM D'USAGE: (le cas échéant)

Titre plein / N°M: **74 RUE GEORGES BONNAC, TOUR 6, BP 619** N°M d'usage: **05 56 99 54 60**

Adresse postale: **33 006 BORDEAUX CEDEX**

PERSONNE MORALE: Nom du représentant légal (ou titulaire): **M. Jean-Claude BONNETIER**

PROMOTEUR IMMOBILIER (le cas échéant NOM ou DÉSIGNATION): **Service URBANISME**

2. **TERRAIN** (le terrain est l'ilot de propriété constitué par la parcelle ou par l'ensemble des parcelles contiguës appartenant à un même propriétaire ou à une même indivision)

2.1. **DÉSIGNATION DU TERRAIN**

Adresse du terrain (numéro, voie, lieu-dit): **52, Rue GEORGES BONNAC** Commune: **BORDEAUX** Code postal: **33000**

2.2. **CADASTRE ET REMÈSUREMENT**

Superficie de la parcelle concernant le projet: **819,3 m²**

Sections cadastrales et pour chaque section (aux numéros) de la ou des parcelles: **SECTION KA N° 13**

2.3. **SITUATION JURIDIQUE DU TERRAIN**

Le terrain est-il situé dans un lotissement? OUI NON

Le terrain est-il libre depuis MOINS DE DIX ANS d'une plus grande propriété? OUI NON

2.4. **OCCUPATION ACTUELLE DU TERRAIN**

Existe-t-il des bâtiments sur ce terrain? OUI NON

3. **DEMANDE (FACULTATIVE) D'ARRÊTÉ D'ALIGNEMENT**

Accuse construction ou installation ne peut être élevée en bordure d'une voie publique sans être conforme à l'alignement.

4. **PROJET**

4.1. **ANTÉRIORITÉ**

4.2. **AUTEUR DU PROJET ARCHITECTURAL**

4.3. **CARACTÉRISTIQUES DU PROJET**

4.3.1. **NATURE DES TRAVAUX**

Construction neuve	Extension ou surélévation d'un bâtiment existant	Création de niveaux supplémentaires à l'intérieur d'un bâtiment existant	Travaux d'aménagement intérieur d'un bâtiment accompagné d'un changement de destination des locaux	Installation de locaux réservés à fonctions
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

4.3.2. **DESTINATION DES LOCAUX PROJETÉS**

Logement	Hébergement collectif	Commerces ou artisanat	Entreprises commerciales	Locaux industriels	Bâtiments agricoles	Bureaux	Ateliers de stations	Combes ou hangars	Autre (à préciser)
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

4.3.3. **ASPECT EXTÉRIEUR**

MATÉRIAUX APPARENTS EN FAÇADES	MENUISERIES EXTÉRIEURES	TÔITURES	CLÔTURES
Pierre de couleur - verre	Aluminium	Terrasse	Sans objet
NATURE: Naturelle	COULEUR: Naturel	COULEUR: finition gravis	

4.3.4. **ARES DE STATIONNEMENT**

Nombre d'emplacements: **207**

Surface en mètres carrés: **4865 m²**

4.3.5. **ESPACES VERTS**

Surface totale des espaces verts plantés ou gazonnés: **Sans objet**

4.3.6. **DENSITÉ DE LA CONSTRUCTION**

Surface constructible: **4865 m²**

Surface hors œuvre nette: **4865 m²**

5. **PROJETANT**

NOM, PRÉNOMS ET ADRESSE (dans le cas où l'auteur du projet architectural n'est pas le demandeur):

Signature: **QUEST ARCHITECTES G.I.E.**

6. **REMARQUES**

7. **ANNEXES**

8. **DATE DE DÉPÔT**

9. **DATE DE DÉLIVRANCE**

La Poste 1999 : demande de permis de construire



MAIRIE DE BORDEAUX

30/8

REPONSE ADRESSEE A :

MAIRIE DE BORDEAUX
DGAU Départ. Urbanisme
Place Pey Berland
33077 BORDEAUX CEDEX

Affaire suivie par : Mme Marie Claude Thillet 05.56.10.22.71

REFERENCES :

**OBJET : AVIS Sollicité sur :
demande de permis de construire modificatif**

P.J. EN RETOUR :
L'exemplaire du dossier communiqué

P.J. en communication : 1 exemplaire du dossier

Demande de : LA POSTE
MR J.C. BONNETIER

Dossier N° : PC 33 063 99Z1051 A

Demande du : 30/06/2005

Adresse de la construction :
52 RUEGEORGES BONNAC
33000 BORDEAUX CEDEX

Adresse du demandeur :
74 RUE GEORGES BONNAC
DIRECTION NATIONALE
DE L'IMMOBILIER
33006 BORDEAUX CEDEX

PC/07/05 → Dans la mesure où ces modifications sont réalisées, que voulez-vous que je dise ??? → Donner sur le dossier à cette fin. Chimbé, car c'est elle qui avait suivi cette opération.

toutes les modifications ont contribué à subordonner le projet que dire des extractifs en tant que me servir PC d'origine SVP merci CC

Le respect de la réglementation en vigueur, notamment en matière de délai de réponse ou de décision de l'Administration, me conduit à attirer votre attention sur le fait qu'en l'absence de réponse motivée dans un délai de **1 mois** à dater de la réception de la demande jointe, votre service est réputé émettre un avis favorable sur la dite demande.

4.6.2005
je confirme
Catherine!
Avec de motivation les
autres valeurs, que j'ai
répondre si possible
J'imagine que c'est trop tard 7-11-2005

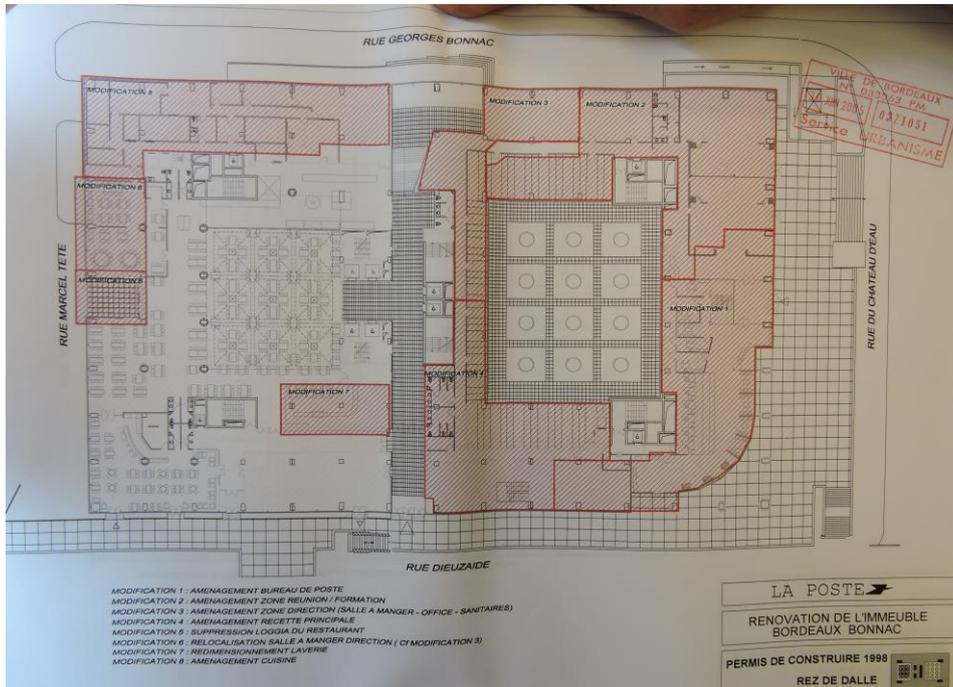
Il conviendra cependant, même dans cette éventualité, de me faire retour de l'exemplaire du dossier communiqué, dans les meilleurs délais.

BORDEAUX le : 08/07/2005
Pour le Prefet
Le chef de la Subdivision.

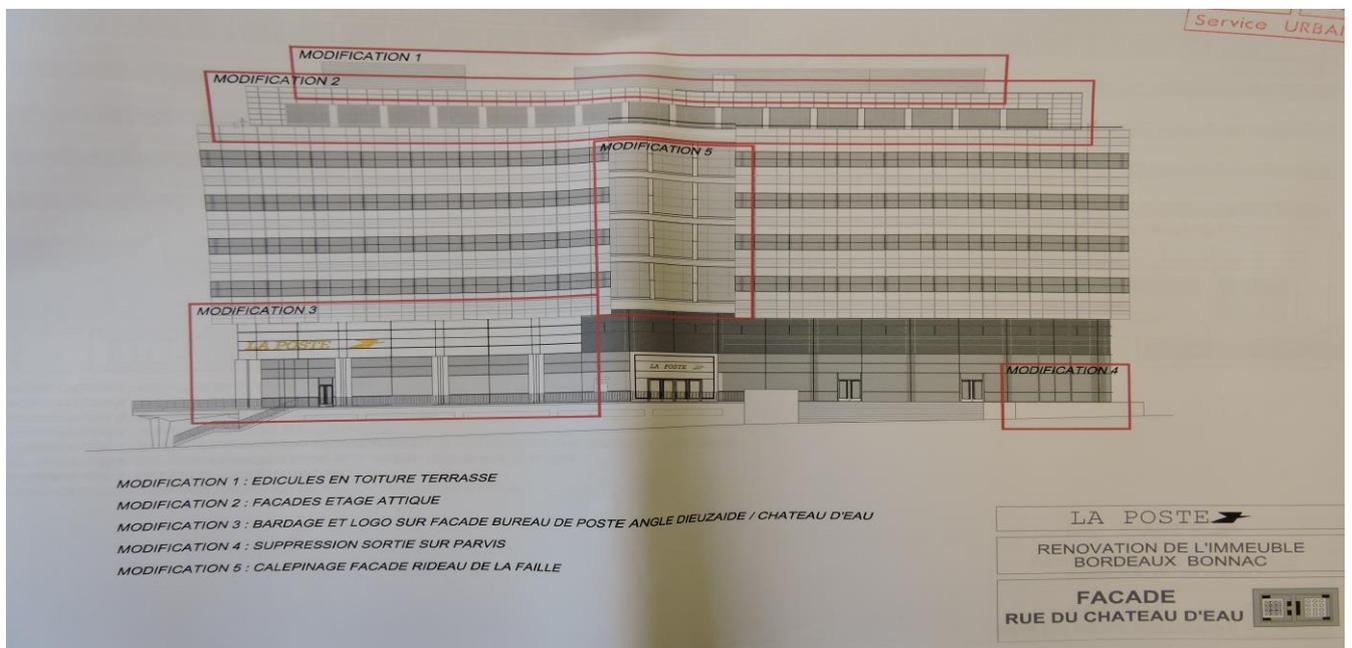
DESTINATAIRE : Catherine
Jean Gabriel ETOMBA
Conseil en Architecture
Hôtel de Ville
33077 Bordeaux Cedex

PROJET La poste 1999 : avis des services de l'urbanisme

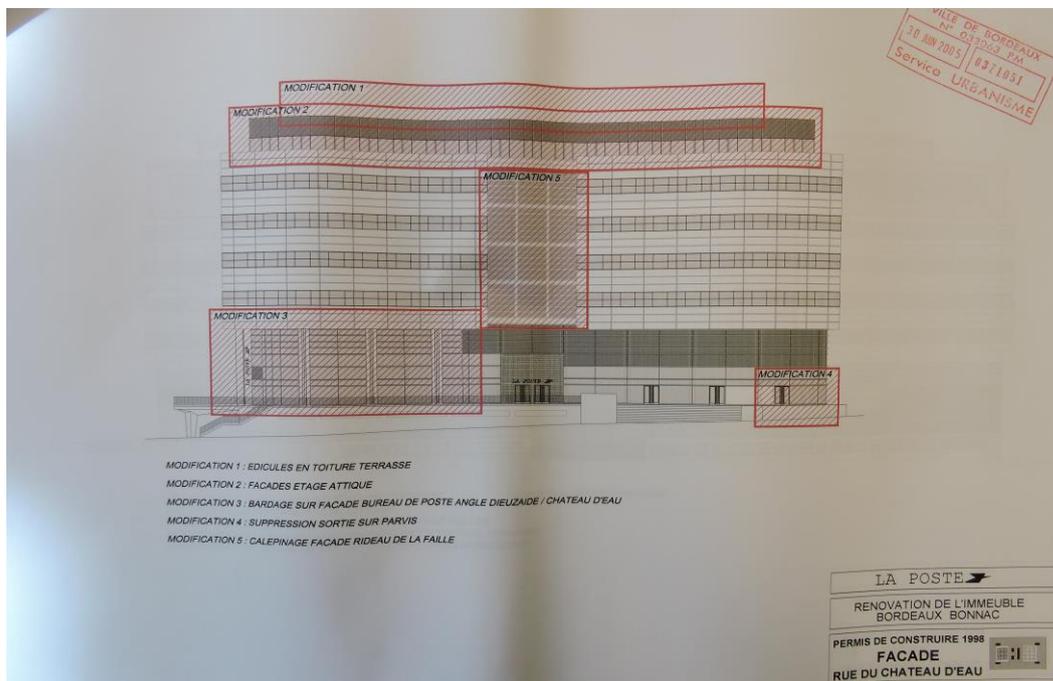
3. DESCRIPTION DU BÂTIMENT



La Poste – réaménagements internes 1999



La Poste plan de restructuration 1999



La poste – restructuration 1999

Le bâtiment est implanté sur un terrain de 6200 m². A la construction, une bande périphérique de 2000 m² doit être laissée sur toute la façade. Sur la partie Est, la bande servira à la desserte des autobus.

A la construction de la Poste en 1968, la distribution électrique, les réseaux des fluides et les canalisations sont installés par les ingénieurs de la Poste pour les besoins du bâtiment et il ne sera plus possible de les modifier pour les adapter aux plans du quartier Mériadeck. Les plans de circulation et de distribution des fluides devront donc être modifiés en tenant compte de ceux de la nouvelle construction.



La poste : la construction 1968

La construction se poursuivra donc suivant les plans d'origine mais les architectes procéderont à des ajustements pour intégrer le bâtiment dans le quartier moderne.

Les sous-sols abritent les véhicules de service, les locaux professionnels techniques et les messageries.

Le débord de dalle autour du bâtiment est soutenu par une série de poteaux en béton banché à la planche, de section en losange, s'évasant vers la base, et couronné par une console en béton. Ainsi, l'espace sous-dalle, dévolu aux entrées techniques, est structuré par un péristyle brutaliste de béton, délimitant une zone tampon entre le bâtiment et la rue, cas unique dans le quartier.

Le rez-de-chaussée, futur rez-de-dalle, est aménagé pour les services accueillant le public, les étages étant réservés aux chèques postaux, à la banque postale, au restaurant d'entreprise et à l'appartement de fonction du receveur principal.



La Poste : escalier d'accès à l'entrée sur la dalle 2018

Après la restructuration de 1999, le bâtiment a perdu son aspect austère: le revêtement en plaques blanches et colorées en vert vient éclairer la façade. Avec l'élargissement de escalier en façade, l'accueil a gagné en visibilité et en luminosité. Le patio est maintenu et visible par les clients et l'escalier d'accès largement ouvert sur le parvis permet d'augmenter la lisibilité du bâtiment depuis la rue du Château d'Eau

Le bâtiment présente dans ses angles des porte-à-faux qui évoquent les tailles de guêpe des autres constructions du quartier moderne. Il a gardé sur sa partie basse les vitres réfléchissantes qui renvoient les images des bâtiments environnants.



La Poste : vitres réfléchissantes 2015

En 1969, la dalle des Jardins de Gambetta est en construction et elle vient raccorder la poste à l'îlot 1 en 1980.



La Poste - 2015



La Poste 2015 – la taille de guêpe



Photo Sauvegarder Mériadeck - Maquette Bordeaux Métropole

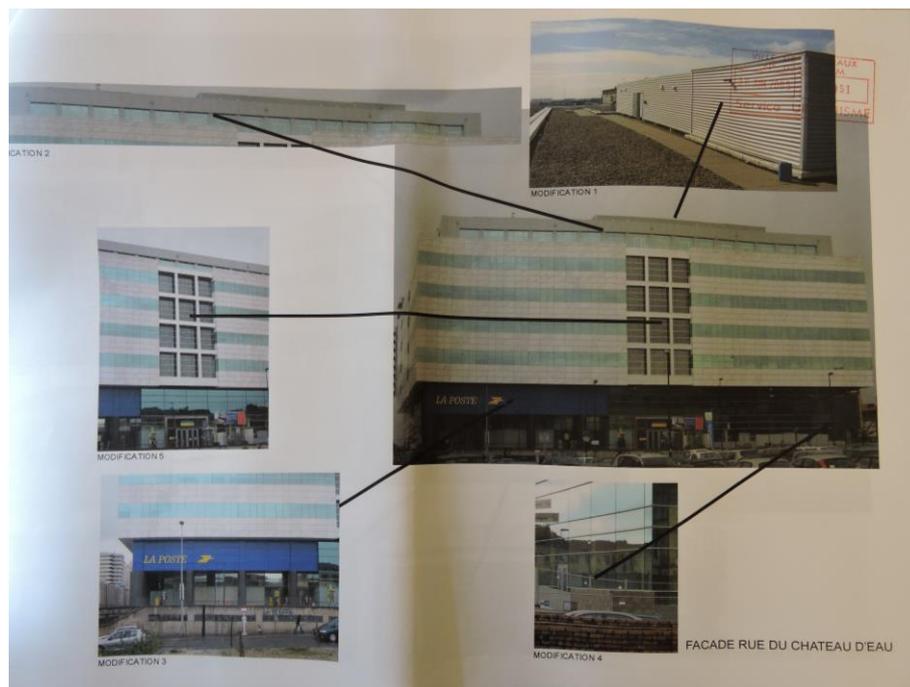
4. RAISONS JUSTIFIANT LA SELECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE

appréciation sociale

Le bâtiment a une grande importance sociale: la poste reste un lieu indispensable dans la vie locale et est une animation pour le quartier.

appréciation artistique et esthétique

Les travaux de 1999 n'ont pas été appréciés par les services de l'urbanisme de la Ville, mais ils ont redonné au bâtiment un aspect plus convivial sur l'entrée principale. Le reste du bâtiment est totalement fermé et les bureaux masqués. Il possède un patio visible par les utilisateurs, modernisé mais conservé. Le bâtiment reste malgré tout représentatif d'une architecture qui se voulait essentiellement fonctionnelle dans les années 60.



La Poste - rénovation de 1999

arguments sur le statut canonique (local, national, international)

Premier exemple de construction sur dalle et offrant la taille de guêpe dans le quartier.

Le bâtiment, par sa position vers la ville ancienne, entre le cours d'Albret (ou sa continuité) et la rue Georges Bonnac, fait office de rotule, et constitue une entrée au quartier, notamment par son large accès à la dalle.

L'architecture choisie a permis au moment de la rénovation du quartier de l'hôtel de ville de rattacher le bâtiment à la dalle dont il fait totalement partie aujourd'hui.

évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :

Le bâtiment s'inscrit dans le plan Royer sur dalle et est aujourd'hui intégré au quartier Mériadeck.

5. DOCUMENTATION / ARCHIVES

Archives écrites, correspondances, etc...

Archives Municipales de la ville de Bordeaux

Plan d'Urbanisme de détail du quartier Mériadeck 1968, Ministère de l'Équipement

Fonds moderne des archives 538 O 1 ; 1 W 54

Correspondance : échange de correspondances en 1959 entre les services de la ville et le ministère des postes et télécommunications pour avertir de la construction du bâtiment.

PC 99 Z 1051 du 28 juin 1999

PC 99 Z 1051 A de juillet 2005 : modification des locaux internes et modernisation des façades. Ce dernier n'a servi qu'à « régulariser » les modifications déjà effectuées (document PC 22/07/2005)

Archives municipales : correspondances attachées au permis donnant les noms des architectes : J.B. Lacrouts et A. Rodriguez (GIE Sud-Ouest archis) - C. Marty.

Début des travaux : 1999 - fin 23 mars 2005.

Journal Sud-Ouest : articles de presse du 19 Août 1965
Photo Sud-Ouest 19 aout 1965.

Photographies et dessins récents

La Poste : archives municipales de la ville de Bordeaux

La Poste : photographies Sauvegarder Mériadeck